

Réf: Dossier 267433

Avis de constitution

SOCIETE « AKJ SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD A
GAUCHE TERMINUS 27, LOT 1094 ILOT 70 SECTION DY
PARCELLE 136 , Lot 1094, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKJ SARL »

Objet : Tous travaux de bâtiment (réhabilitation, rénovation, conception de plan, réalisation de devis descriptif quantitatif et estimatif); Topographie; Reprofilage, ouverture de voies, lotissement; Réalisation de routes, de ponts...; Tous travaux de btp et divers; Immobilier ; Génie civil ; Réseau électrique ;Nettoyage de bureaux ; Entretien d'espace vert et de bâtiments ; Transport; Location de véhicules de tout genre ; Commerce général ; Import-export ; Prestations diverses .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD A
GAUCHE TERMINUS 27, LOT 1094 ILOT 70 SECTION DY
PARCELLE 136 , Lot 1094, Ilot 70

Dirigeant(s) M AMIAN KPANGNI JACKSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12788 du 27/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83623/GTCA/RC/2023 du 27/11/2023

